

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 03736

Numéro SIREN : 914 050 935

Nom ou dénomination : A2 PEINTURE

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2022 sous le numéro de dépôt 21832

**A2 PEINTURE**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**  
**AU CAPITAL DE 500 EUROS**  
**32 RUE DE VERDUN PORTE 7 – 33130 BEGLES**  
**SIRET : 91405093500016**

L'an deux mille vingt et deux, le dix août, à vingt heures, les membres de la société SAS A2 PEINTURE se sont réunis, au siège sociale de la société, en assemblée générale extraordinaire.

Sont présents :

Monsieur AZZOUNE Ahmed qui détient 25 actions sur un total de 50

Monsieur CHABAB Ahmed qui détient 25 actions sur un total de 50

Monsieur AZZOUNE Hamed préside la séance en qualité de président

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée

- le rapport de la présidence
- le texte des résolutions

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Nomination du Directeur Général.
- Pouvoir à donner

Le président ouvre la discussion. Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux votes résolutions inscrites à l'ordre du jour.

**Première résolution**

L'assemblée générale, après avoir écouté le rapport de la présidence, nomme Monsieur CHABAB Hamed, qui accepte, Directeur Général de la société et ceci à compter du 11 août 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**Deuxième résolution**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présents pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par les associés.

